

RC773 - Expertise glissement terrain

Pully (VD) Route de Chenaula, Parcelle n° 3137

Catégorie d'objet

Professionnel spécialisé - Nouveau - Route - Murs de soutènement

Chef de projet

H. Nguyen

Personnes-clés

F. Mayoraz, P. Schwab, A. Milo, Y. Gingins, E. Moser, S. Magnenat



Description de l'ouvrage

Un glissement est survenu sur la parcelle n°3126 de la commune de Pully avec le risque que la niche d'arrachement s'approche de la route cantonale RC 773. Des mesures d'assainissement sont nécessaires pour stabiliser le glissement et notamment pour stopper le recul de la niche d'arrachement vers la route cantonale.

Prestations effectuées

- Levé géologique de la zone concernée par le glissement
- Etablissement d'un rapport géotechnique avec proposition pour des mesures d'assainissement
- Etablissement du concept et dimensionnement des ouvrages de stabilisation (notamment des caissons en bois)
- Coordination avec la DGE-Forêt pour la demande du permis de construire
- Appui à la commune pour l'appel d'offres pour les travaux

Particularités techniques

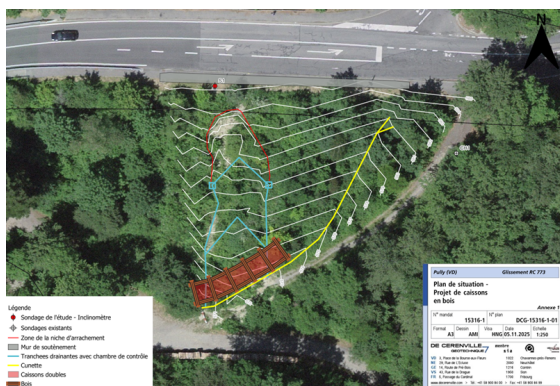
- Identification de la cinématique de la masse en glissement
- Intégration des exigences des autorités (DGE-Forêt) dans le concept de stabilisation

Maître d'ouvrage

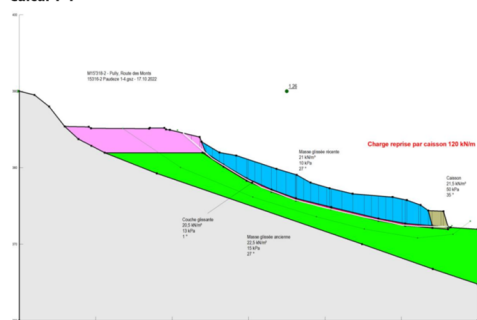
Ville de Pully

Personne de contact

N. Bolomey
Tél. 021 721 32 65



Calcul 1-4



Durée des travaux 2026

Durée des prestations 2021-en cours

Montant des travaux CHF 87'000.- HT

Montant des prestations CHF 30'000.- HT